

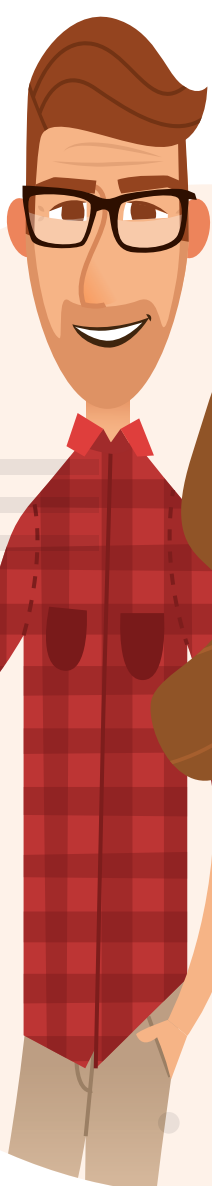


santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

J'attends un enfant

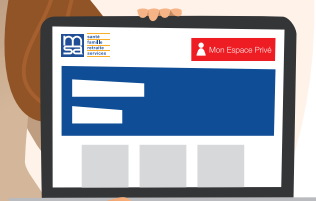
J'adresse à ma MSA
ma déclaration de grossesse
en utilisant le **service en ligne
Dépôt de documents** (si mon
médecin ne peut pas le faire
depuis son logiciel professionnel).



Ma MSA m'informe
de mes dates
de congé maternité.



Je trouve sur le site
loire-atlantique-vendee.msa.fr
toutes les informations
sur mes prestations Santé
et Famille (prestations
familiales, garde d'enfants...).



Je mets à jour
régulièrement
ma carte Vitale.



Je me connecte
à **Mon Espace Privé**
et déclare mon changement
de situation.

Je perçois mon salaire ou mes indemnités journalières
et mes droits famille sont automatiquement mis à jour.

loire-atlantique-vendee.msa.fr